

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007187600037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA SAUMUR VAL DE LOIRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAUMUR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET TRANSPORTS (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	29

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	31
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	34
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

35

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 7 352 686,86	G 7 989 351,83	G-A 636 664,97
	Section d'investissement	B 477 165,38	H 357 968,91	H-B -119 196,47

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 347 418,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 353 681,58 (si excédent)

	=		=	
	DEPENSES		RECETTES	
			SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	7 829 852,24	Q= G+H+I+J	9 048 420,70
			=Q-P	1 218 568,46

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 107 089,65	L 8 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 107 089,65	= K+L 8 000,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 7 352 686,86	= G+H+K 8 336 770,21	984 083,35
	Section d'investissement	= B+D+F 584 255,03	= H+J+L 719 650,49	135 395,46
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 936 941,89	= G+H+I+J+K+L 9 056 420,70	1 119 478,81

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 107 089,65	L 8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	8 509,33	0,00
21	Immobilisations corporelles	98 580,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 530 612,00	6 161 631,87	690 334,25	0,00	678 645,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	123 587,00	122 368,57	0,00	0,00	1 218,43
014	Atténuations de produits	1 000,00	392,72	150,00	0,00	457,28
65	Autres charges de gestion courante	81 200,00	21 913,28	0,00	0,00	59 286,72
Total des dépenses de gestion courante		7 736 399,00	6 306 306,44	690 484,25	0,00	739 608,31
66	Charges financières	50 000,00	36 405,03	10 350,19	0,00	3 244,78
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	672,04	0,00	0,00	4 327,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 791 399,00	6 343 383,51	700 834,44	0,00	747 181,05
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	309 500,00	308 468,91			1 031,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		309 500,00	308 468,91			1 031,09
TOTAL		8 100 899,00	6 651 852,42	700 834,44	0,00	748 212,14
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 400,00	304 829,08	435 000,00	0,00	-730 429,08
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 220 000,00	1 011 734,05	45 755,13	0,00	162 510,82
73	Produits issus de la fiscalité(5)	2 800 000,00	3 305 469,26	159 631,38	0,00	-665 100,64
74	Subventions d'exploitation	3 589 080,62	2 362 342,82	230 000,00	0,00	996 737,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 598,88	0,00	0,00	-1 598,88
Total des recettes de gestion courante		7 618 480,62	6 985 974,09	870 386,51	0,00	-237 879,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	570,70	0,00	0,00	-570,70
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 618 480,62	6 986 544,79	870 386,51	0,00	-238 450,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	135 000,00	132 420,53			2 579,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		135 000,00	132 420,53			2 579,47
TOTAL		7 753 480,62	7 118 965,32	870 386,51	0,00	-235 871,21
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		347 418,38				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	81 615,00	40 785,67	8 509,33	32 320,00
21	Immobilisations corporelles	269 766,82	160 088,01	98 580,32	11 098,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	351 381,82	200 873,68	107 089,65	43 418,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 000,00	143 871,17	0,00	1 128,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	145 000,00	143 871,17	0,00	1 128,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	496 381,82	344 744,85	107 089,65	44 547,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	135 000,00	132 420,53		2 579,47
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	135 000,00	132 420,53		2 579,47
	TOTAL	631 381,82	477 165,38	107 089,65	47 126,79
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	57 500,00	49 500,00	8 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	57 500,00	49 500,00	8 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	57 500,00	49 500,00	8 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	309 500,00	308 468,91		1 031,09
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	309 500,00	308 468,91		1 031,09
	TOTAL	367 000,00	357 968,91	8 000,00	1 031,09
	Pour information	353 681,58			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 851 966,12		6 851 966,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	122 368,57		122 368,57
014	Atténuations de produits	542,72		542,72
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 913,28		21 913,28
66	Charges financières	46 755,22	0,00	46 755,22
67	Charges exceptionnelles	672,04	0,00	672,04
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	308 468,91	308 468,91
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		7 044 217,95	308 468,91	7 352 686,86

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 352 686,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	132 420,53	132 420,53
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	143 871,17	0,00	143 871,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 785,67	0,00	40 785,67
21	Immobilisations corporelles (6)	160 088,01	0,00	160 088,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		344 744,85	132 420,53	477 165,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	477 165,38
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	739 829,08		739 829,08
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 057 489,18		1 057 489,18
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	3 465 100,64		3 465 100,64
74	Subventions d'exploitation	2 592 342,82		2 592 342,82
75	Autres produits de gestion courante	1 598,88		1 598,88
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	570,70	132 420,53	132 991,23
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 856 931,30	132 420,53	7 989 351,83

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	347 418,38
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 336 770,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	49 500,00	0,00	49 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		295 064,88	295 064,88
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			13 404,03	13 404,03
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		49 500,00	308 468,91	357 968,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	353 681,58
---	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	711 650,49
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	7 530 612,00	6 161 631,87	690 334,25	0,00	678 645,88
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 000,00	239,97	134,85	0,00	625,18
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
611	Sous-traitance générale	7 408 666,00	6 087 117,56	679 655,46	0,00	641 892,98
6135	Locations mobilières	1 200,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 000,00	228,63	0,00	0,00	771,37
6156	Maintenance	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6161	Multirisques	11 000,00	6 942,77	0,00	0,00	4 057,23
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6238	Divers	36 856,00	12 062,85	9 323,85	0,00	15 469,30
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	0,00	94,70	0,00	0,00	-94,70
6257	Réceptions	590,00	81,82	0,00	0,00	508,18
6262	Frais de télécommunications	250,00	64,33	20,09	0,00	165,58
627	Services bancaires et assimilés	500,00	1 080,51	0,00	0,00	-580,51
6281	Concours divers (cotisations)	650,00	583,00	0,00	0,00	67,00
6287	Remboursements de frais	51 000,00	51 768,73	0,00	0,00	-768,73
63512	Taxes foncières	1 400,00	1 367,00	0,00	0,00	33,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	123 587,00	122 368,57	0,00	0,00	1 218,43
6331	Versement de mobilité	426,00	430,67	0,00	0,00	-4,67
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	355,00	358,98	0,00	0,00	-3,98
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 242,00	1 223,49	0,00	0,00	18,51
6411	Salaires, appointements, commissions	61 400,00	77 134,86	0,00	0,00	-15 734,86
6413	Primes et gratifications	26 480,00	7 411,15	0,00	0,00	19 068,85
6415	Supplément familial	0,00	3 008,42	0,00	0,00	-3 008,42
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 900,00	15 433,69	0,00	0,00	-533,69
6452	Cotisations aux mutuelles	311,00	0,00	0,00	0,00	311,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 470,00	15 064,88	0,00	0,00	405,12
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 084,00	995,65	0,00	0,00	88,35
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	177,00	226,78	0,00	0,00	-49,78
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
648	Autres charges de personnel	1 342,00	1 080,00	0,00	0,00	262,00
014	Atténuations de produits (4)	1 000,00	392,72	150,00	0,00	457,28
739	Restitut° taxe Versement mobilité	1 000,00	392,72	150,00	0,00	457,28
65	Autres charges de gestion courante	81 200,00	21 913,28	0,00	0,00	59 286,72
6531	Indemnités élus	12 000,00	11 350,82	0,00	0,00	649,18
6533	Cotisations de retraite élus	900,00	588,97	0,00	0,00	311,03
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	3 600,00	2 211,16	0,00	0,00	1 388,84
6535	Formation élus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	467,18	0,00	0,00	532,82
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 504,07	0,00	0,00	-504,07
65714	Subv. équipt Communes	49 900,00	0,00	0,00	0,00	49 900,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	11 800,00	5 788,68	0,00	0,00	6 011,32
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	2,40	0,00	0,00	-2,40
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		7 736 399,00	6 306 306,44	690 484,25	0,00	739 608,31
66	Charges financières (b) (5)	50 000,00	36 405,03	10 350,19	0,00	3 244,78
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	48 024,17	0,00	0,00	1 975,83
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-11 619,14	10 350,19	0,00	1 268,95
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	672,04	0,00	0,00	4 327,96
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	672,04	0,00	0,00	4 327,96
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		7 791 399,00	6 343 383,51	700 834,44	0,00	747 181,05
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	309 500,00	308 468,91			1 031,09
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	296 000,00	295 064,88			935,12
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	13 500,00	13 404,03			95,97

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	309 500,00	308 468,91			1 031,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	309 500,00	308 468,91			1 031,09
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 100 899,00	6 651 852,42	700 834,44	0,00	748 212,14
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-1 268,95
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 403,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 268,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	9 400,00	304 829,08	435 000,00	0,00	-730 429,08
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	295 174,56	435 000,00	0,00	-730 174,56
64198	Autres remboursements	9 400,00	9 554,52	0,00	0,00	-154,52
6459	Remboursement charges SS et prévoyance	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 220 000,00	1 011 734,05	45 755,13	0,00	162 510,82
7061	Transport de voyageur	1 180 000,00	983 533,28	41 255,13	0,00	155 211,59
7087	Remboursement de frais	40 000,00	28 200,77	4 500,00	0,00	7 299,23
73	Produits issus de la fiscalité (3)	2 800 000,00	3 305 469,26	159 631,38	0,00	-665 100,64
734	Versement de mobilité	2 800 000,00	3 305 469,26	159 631,38	0,00	-665 100,64
74	Subventions d'exploitation	3 589 080,62	2 362 342,82	230 000,00	0,00	996 737,80
7471	Subv. exploitat° État	57 000,00	56 714,00	0,00	0,00	286,00
7472	Subv. exploitat° Régions	2 564 629,00	2 305 628,82	230 000,00	0,00	29 000,18
748	Autres subventions d'exploitation	967 451,62	0,00	0,00	0,00	967 451,62
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 598,88	0,00	0,00	-1 598,88
7588	Autres	0,00	1 598,88	0,00	0,00	-1 598,88
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		7 618 480,62	6 985 974,09	870 386,51	0,00	-237 879,98
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	570,70	0,00	0,00	-570,70
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	59,00	0,00	0,00	-59,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	511,70	0,00	0,00	-511,70
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		7 618 480,62	6 986 544,79	870 386,51	0,00	-238 450,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	135 000,00	132 420,53			2 579,47
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	135 000,00	132 420,53			2 579,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		135 000,00	132 420,53			2 579,47
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 753 480,62	7 118 965,32	870 386,51	0,00	-235 871,21
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		347 418,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	81 615,00	40 785,67	8 509,33	32 320,00
2031	Frais d'études	81 615,00	40 785,67	8 509,33	32 320,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	269 766,82	160 088,01	98 580,32	11 098,49
2135	Installations générales, agencements	112 766,82	110 268,01	520,02	1 978,79
2153	Installations à caractère spécifique	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2182	Matériel de transport	90 000,00	49 820,00	38 946,05	1 233,95
2188	Autres immobilisations corporelles	63 000,00	0,00	59 114,25	3 885,75
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		351 381,82	200 873,68	107 089,65	43 418,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 000,00	143 871,17	0,00	1 128,83
1641	Emprunts en euros	145 000,00	143 871,17	0,00	1 128,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		145 000,00	143 871,17	0,00	1 128,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		496 381,82	344 744,85	107 089,65	44 547,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	135 000,00	132 420,53		2 579,47
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	135 000,00	132 420,53		2 579,47
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	135 000,00	10 192,10		124 807,90
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	12 839,07		-12 839,07
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	17 234,03		-17 234,03
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	2 764,27		-2 764,27
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	82 930,28		-82 930,28
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	6 460,78		-6 460,78
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		135 000,00	132 420,53		2 579,47
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		631 381,82	477 165,38	107 089,65	47 126,79
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	57 500,00	49 500,00	8 000,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	57 500,00	0,00	0,00	57 500,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	49 500,00	8 000,00	-57 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		57 500,00	49 500,00	8 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		57 500,00	49 500,00	8 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	309 500,00	308 468,91		1 031,09
28128	Aménagement Autres terrains	296 000,00	27 275,00		268 725,00
28131	Bâtiments	0,00	23 976,73		-23 976,73
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	107 246,01		-107 246,01
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	16 335,37		-16 335,37
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	986,67		-986,67
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	35 516,33		-35 516,33
28182	Matériel de transport	0,00	83 728,77		-83 728,77
4818	Charges à étaler	13 500,00	13 404,03		95,97
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		309 500,00	308 468,91		1 031,09
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		309 500,00	308 468,91		1 031,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		367 000,00	357 968,91	8 000,00	1 031,09
Pour information		353 681,58			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 400 000,00									
43107/1208868	CAISSE DES DEPOTS	20/12/2011	01/05/2012	01/08/2012	800 000,00	V	LIVRET A	2,850	2,940	EUR	T	C	O	A-2
43108/0016159N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2011	16/01/2012	16/04/2012	1 000 000,00	F		4,930	5,126	EUR	T	C	O	A-1
43116/1225670	CAISSE DES DEPOTS	05/07/2012	30/04/2013	01/08/2013	300 000,00	F		4,870	4,872	EUR	A	P	O	A-1
43120/0027378 Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/01/2014	19/01/2014	20/04/2014	300 000,00	F		3,210	3,330	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

CA SAUMUR VAL DE LOIRE - BUDGET TRANSPORTS - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 096 854,73					143 871,17	48 024,17	0,00	10 349,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 096 854,73					143 871,17	48 024,17	0,00	10 349,60
43107/1208868	N	0,00	A-2	293 333,33	5,33	V	LIVRET A	2,350	53 333,34	7 608,63	0,00	1 123,32
43108/0016159N	N	0,00	A-1	512 500,00	10,04	F		4,930	50 000,00	27 178,35	0,00	5 333,99
43116/1225670	N	0,00	A-1	146 021,39	5,58	F		4,870	20 537,83	8 111,44	0,00	2 961,39
43120/0027378 Z	N	0,00	A-1	145 000,01	7,05	F		3,210	20 000,00	5 125,75	0,00	930,90
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 096 854,73					143 871,17	48 024,17	0,00	10 349,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
43107/1208868	CAISSE DES DEPOTS	800 000,00	293 333,33	2	15,00		LIVRET A + 1,35	LIVRET A + 1,35	0,00		2,350	7 608,63	0,00	26,74
TOTAL (A)		800 000,00	293 333,33						0,00			7 608,63	0,00	26,74
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		800 000,00	293 333,33						0,00			7 608,63	0,00	26,74

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	1	0	0	0	
	% de l'encours	73,25	26,74	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	803 521,40	293 333,33	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	15/02/2018
L	Logiciels, concessions et droits similaires	3	15/02/2018
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/02/2018
L	Réseau et installations de voirie	20	15/02/2018
L	Appareil de levage - ascenseur	20	15/02/2018
L	Bâtiments (immeubles de rapport)	20	15/02/2018
L	Bâtiments légers, abris	10	15/02/2018
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques, téléphoniques	15	15/02/2018
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	15/02/2018
L	Agencements et aménagements de terrains	15	15/02/2018
L	Intallations, matériel et outillage technique	10	15/02/2018
L	Matériel et outillage de voirie	10	15/02/2018
L	Mobilier	10	15/02/2018
L	Matériel roulant	8	15/02/2018
L	Matériel de transport roulant (vélos)	2	15/02/2018
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	15/02/2018
L	Matériel informatique	3	15/02/2018
L	Autres immobilisations corporelles	10	15/02/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Provision pour admissions en non valeurs	0,00	17/12/2020	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		280 000,00	I 276 291,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		145 000,00	143 871,17
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	145 000,00	143 871,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		135 000,00	132 420,53
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	135 000,00	132 420,53
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	276 291,70	107 089,65	0,00	383 381,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		309 500,00	III 308 468,91
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		309 500,00	308 468,91
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	296 000,00	27 275,00
28131	Bâtiments	0,00	23 976,73
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	107 246,01
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	16 335,37
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	986,67
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	35 516,33
28182	Matériel de transport	0,00	83 728,77
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	13 500,00	13 404,03
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	308 468,91	8 000,00	353 681,58	0,00	670 150,49

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 383 381,35
Ressources propres disponibles	IV 670 150,49
Solde	V = IV – II (3) 286 769,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
21/01/2021	schéma directeur promotion mobilité douce vélo	19 350,00	0,00	0
26/02/2021	PEM BALZAC études	2 169,00	0,00	0
28/06/2021	2021 tvx aménagement pôle Balzac	110 268,01	0,00	15
20/09/2021	2021 - acquisition vélo pour promot° mobilité douce	49 820,00	0,00	2
22/11/2021	2021 - PEM BALZAC études	17 500,00	0,00	0
31/12/2021	2021 - Station gaz charge lente PEM BALZAC études	1 766,67	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		200 873,68	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	7 856 931,30
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	AUBAGNAC CATHY	Personne physique	79,90
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	AUBIN JEAN MARIE	Personne physique	172,22
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	BAIO MARIA	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	BERTHOME GREGORY	Personne physique	60,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	BOUSSEAU HELENE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	BRAULT FLORENT	Personne physique	99,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	BRIERE ANNICK	Personne physique	99,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	CASTRO MARIE CHARLES	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	CHUPIN SYLVIE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	CONSTANTIN PHILIPPE	Personne physique	200,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	COUSSEAU GERARD	Personne physique	199,80
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	DELAUNAY MAGALY	Personne physique	55,99
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	DELORME JEAN CHARLES	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	DEVEAU CLAUDE	Personne physique	59,99
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	DUCHANGE CHRISTOPHE	Personne physique	47,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	FARCY WILFRID	Personne physique	169,80
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	FIALIP PATRICE	Personne physique	62,46
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	FONTAINE GERARD	Personne physique	89,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	FORTANNIER DENISE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	GAUDICHEAU MARIE CLAIRE	Personne physique	69,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	GIRARD STEPHANE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	GUITTONNEAU MARIE PASCALE	Personne physique	353,60
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	HUPONT ANNIE	Personne physique	79,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	JUDON ARMELLE	Personne physique	89,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	LABBE GILLES	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	LADHUIE JULIEN	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	LAMBERT JEAN CLAUDE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	LAURENT BRIGITTE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	MALLIER REMY	Personne physique	179,80
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	MAQUIN MIREILLE	Personne physique	75,00
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	MAROLLEAU LAETITIA	Personne physique	406,27
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	MARTINIERE PATRICIA	Personne physique	49,90
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	MOREAU DAVY	Personne physique	185,86
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	ODIAU JEREMY	Personne physique	139,71
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	PERRET HENRI	Personne physique	190,00
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	PICHONNEAU SEBASTIEN	Personne physique	149,06
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	PLESSIS MARCEL	Personne physique	99,90
6574	Subvention d'exploitation	Allocation individuelle transports 2020-2021	POIRIER CHRISTELLE	Personne physique	117,12
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	RABOUAN MARC	Personne physique	89,90
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	RICHARD ERIC	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	ROUSSIASSE DANIEL	Personne physique	60,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	SIGOGNE JEAN CLAUDE	Personne physique	200,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	STRAUCHMANN AUDRY	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	THOMAS LOUIS MARIE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	TOURNIER JEAN PIERRE	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	TYPE PAUL	Personne physique	100,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	VERGONDY GRAZIELLA	Personne physique	60,00
6574	Subvention d'exploitation	Acquisition VAE	VIDUS HUGUETTE	Personne physique	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège agglo (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 02/01/2012 - Contrat d'obligation de service public	Saumur Agglobus	Société Publique Locale Saumur Agglobus	Société Publique Locale	16 269 873,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 06/04/2017 - Parts sociales	Saumur Agglobus	Société Publique Locale Saumur Agglobus	Société Publique Locale	34 301,03

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 81
 Nombre de membres présents : 60
 Nombre de suffrages exprimés : 65
 VOTES :
 Pour : 64
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2022

Présenté par (1) le Président,
 A Longué-Jumelles le 31/03/2022
 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil communautaire
 A à Longué-Jumelles, le 31/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

13/04/2022
 Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 07/04/2022
 A Saumur, le 13/04/2022

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.